

Honoraire avocat suite revalorisation pension alimentaire

Par rachel76890, le 22/02/2014 à 15:46

bonjour

j avais pris un avocat pour revaloriser la pension alimentaire de mes enfants, mais suite a ces frais d honoraires, je lui ai dis que je n avais pas les moyens de payer une telle somme. du coup je me suis défendu seule mais l avocat me demande de lui verser les frais de : 1 rdv dans son cabinet , frais d ouverture de procédure qui donne un montant de 360 euros. je n ai pas le droit a l aide juridictionnelle.

est ce que j ai un recours ? car je trouve sa quand même seulement scandale surtout qu' elle n a rien fais

je vous remercies de votre aide

cordialement